

SÉISME AU MAROC

Le chef de l'Etat adresse ses condoléances au roi du Maroc

Le président de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, a adressé, dans une lettre ses condoléances les plus attristées, son entière solidarité et son soutien à Sa Majesté Mohammed VI et au peuple marocain suite au violent séisme survenu dans la nuit du 8 au 9 septembre et dont le bilan provisoire fait état de milliers de victimes et d'importants dégâts matériels dans certaines villes du Maroc. Cette lettre a été transmise hier par le ministre d'Etat, directeur de cabinet du président de la République, Florent Ntsiba, au chargé d'affaires du Royaume du Maroc au Congo, Ahmed Agargi qui a salué les relations plus que cordiales entre les deux pays.

Page 16

Florent Ntsiba remettant la lettre du chef de l'Etat à Ahmed Agargi



SÉNAT

Des supputations autour du nouveau bureau



A quelques jours de la session inaugurale de la chambre haute du Parlement (Sénat) prévue ce 13 septembre, les supputations vont bon train concernant l'élection des membres du bureau, notamment du président de la quatrième législature.

Page 3

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Université Marien-Ngouabi renforce ses capacités d'accueil

La faculté des lettres, des arts et des sciences humaines de l'Université Marien-Ngouabi vient de renforcer sa capacité d'accueil avec l'opérationnalisation de l'amphithéâtre Jean-Baptiste-Taty-Loutard doté de 1600 places. « Nous devons créer les conditions d'un enseignement qui puisse permettre à nos apprenants de s'épanouir », a déclaré la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, Delphine Edith Emmanuel, lors de la réception de cette infrastructure



universitaire qui contribue à une meilleure gestion de gros effectifs et

la réduction des pléthores de salles.

Page 7

CAN 2024

Le Congo recalé par la Gambie

Les Diables rouges du Congo qui affrontaient dimanche à Marrakech la sélection gambienne en match comptant pour la dernière journée de la phase qualificative de la Coupe d'Afrique des nations ont été, contre toute attente, recalés alors que tout allait à leur avantage pour s'offrir le ticket de la Côte d'Ivoire. Les Congolais qui menaient leurs adversaires

au score de 2-0 jusqu'à la 72^e minute de la fin du temps réglementaire du match ont manqué de jambes pour conserver cet avantage au point de se faire rattraper. Cette énième élimination doit interpeller les gestionnaires du sport pour que soient enfin prises des mesures vigoureuses en vue de redonner au football congolais ses lettres de noblesse.

Page 14

ÉDITORIAL

Liste noire

Page 2

ÉDITORIAL

Liste noire

La Direction départementale de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'Alphabétisation de Brazzaville a, dans une circulaire, classé comme « indésirables » des élèves exclus de l'école Anne-Marie-Javouhey, située au centre-ville, compromis dans une rixe en juin dernier.

Aucun établissement scolaire de la capitale congolaise n'accueillera désormais ces apprenants placés sur une « liste noire » à cause de leur agissement incivique. L'école restera le lieu d'acquisition des connaissances.

La décision vise à dissuader les élèves de toute mauvaise pratique en milieu scolaire où l'on note de plus en plus d'actes de violence perturbant le calendrier des cours. C'est une sorte de mise en garde à l'endroit de jeunes appartenant aux gangs qui sèment le désordre en milieu éducatif.

L'épée de Damoclès pèse désormais sur ces jeunes déclarés persona non grata dans toutes les écoles de Brazzaville. Ils ont cependant la possibilité de s'inscrire dans d'autres départements ou à l'extérieur du Congo à condition d'améliorer leur comportement.

Aux responsables éducatifs de Pointe-Noire, l'autre grande ville du Congo prise dans cette tourmente, d'emboîter le pas à Brazzaville pour marquer un arrêt définitif au cycle de violences observées ces dernières années dans les collèges et les lycées d'enseignement technique et général.

Les Dépêches de Brazzaville

SÉNAT

La stèle d'Alphonse Mboudo-Nesa dévoilée au public

Le président du Sénat, Pierre Ngolo, a procédé le 9 septembre à Kintélé au dévoilement de la stèle érigée en mémoire de l'ancien deuxième vice-président de la chambre haute du Parlement, Alphonse Mboudo-Nesa, décédé le 27 février à Brazzaville.

Dans son mot de remerciement prononcé à cette occasion, le chef de la famille Bolombo à laquelle appartenait l'illustre disparu, Adolphe Makongo, a rappelé que le 27 février 2023, le Congo en général et la Likouala en particulier apprenaient la disparition d'un de leur fils, le vénérable Alphonse Mboudo-Nesa, et la Nation reconnaissante rendait à ce dernier un hommage mérité illustré par l'organisation réussie de ses obsèques le 7 avril 2023.

« Aujourd'hui, la famille tourne la page du deuil en ouvrant celle du souvenir par le dévoilement de la stèle érigée en sa mémoire afin que soit gravé dans l'esprit collectif de ses contemporains qu'ici vécu Alphonse Mboudo-Nesa », a laissé entendre Adolphe Makongo.

La réalisation de cette œuvre, a-t-il renchéri, a été rendue possible grâce à l'implication de certaines personnalités. « Nous réitérons nos remerciements à l'endroit du chef de l'Etat et son parti, le parti congolais du travail (PCT), qui n'ont ménagé aucun effort pour apporter à notre patriarce le soutien multiforme dont il avait besoin pendant le temps de la maladie et surtout pour avoir facilité son retour au pays à sa demande afin de lui permettre de passer les derniers jours de sa vie sur sa terre natale auprès des siens ».

Adolphe Makongo a également exprimé toute sa gratitude au président du Sénat et son bureau pour



Le président du Sénat déposant une gerbe de fleurs sur la tombe du disparu/Adiac

le soutien surtout financier qu'ils ont apporté à la famille pendant la dure épreuve et sans lequel toutes ces réalisations n'auraient pas été possibles.

S'agissant des témoignages, on retient celle de la sénatrice Massoussa née Kombila Mathéo qui a signifié que le sens a donné à cette cérémonie, c'est de se souvenir de ce grand homme, un Congolais qui a servi la république administrativement et politiquement.

Pour sa part, le deuxième secrétaire du Sénat, Joseph Yédikissa Dhadié, a remercié la famille d'Alphonse Mboudo-Nesa qui a honoré dignement sa mémoire.

« Avec cette stèle, qui vient d'être dévoilée et qui va s'inscrire dans le patrimoine culturel de notre

pays, le Sénat n'arrêtera pas de penser à cette haute personnalité, à ce patriarce. La Nation lui restera reconnaissante et particulièrement le Sénat et je suis personnellement heureux d'avoir côtoyé ce grand homme d'abord en tant que jeune à Hydro-Congo puis au bureau du Sénat », a signifié ce dernier.

Pour rappel, Alphonse Mboudo-Nesa a été enseignant à l'Ecole normale des instituteurs (ENI) avant de devenir conseiller du défunt président Marien Ngouabi, ministre de l'Energie, directeur général de plusieurs administrations publiques dont Hydro-Congo, Agip, SNE. Il a également été un éminent cadre du PCT.

Jean Jacques Koumbemba

Les Dépêches de Brazzaville, Le Courrier de Kinshasa, Les Dépêches du Bassin du Congo sont des publications de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Direction des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédaction en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand reporter : Nestor N'Gampoula
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Losselé
Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou Durlly Emilia Gankama (cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Chef d'agence : Victor Dosseh
Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat - Immeuble Les Palmiers. Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Direction de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Rédaction : Laurent Essolomwa, Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi, Nioni Masela, Martin Enyimo
Comptabilité, administration, ventes : Lukombo, Blandine Kapinga, Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

SECRETARIAT DE REDACTION

Secrétariat général de rédaction : Gerry Gérard Mangondo
Chef de service : Clotilde Ibara
Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

PAO - MAQUETTE

Chef de service PAO : Eudes Banzouzi
Chef de service : Cyriaque Brice Zoba
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Toussaint Edgard Ibara, Jeff Tamaff

INTERNATIONAL

Direction : Bénédicte de Capèle

Adjoint à la direction : Christian Balende

Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma,
Bureau de Bruxelles : Dani Ndongidi, Adrienne Londole

ADMINISTRATION - FINANCES

Direction : Ange Pongault
Adjoint à la direction : Kiobi Abira
Bermely Ngayouli, Vesna Mangondza, Martial Mombongo, Arcade Bikondi, Emeline Loubayi, Wilfrid Meyal Itoua Ossinga, Armelle Mounzeo

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordination, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Hortensia Olabouré, Marina Zodialho, Sylvie Adhas, Mibelle Okollo
Chef de service diffusion : Guylin Ngossima
Brice Tsébé, Irin Maouakani, Christian Nzoulani, Bob Sorel Moumbelé Ngono

COMMUNICATION ET EVENEMENTIEL

Direction : Guillaume Pigasse
Secrétariat : Presly Raëlle Mouanga Kibhat

LOGISTIQUE ET SECURITE

Direction : Gérard Ebami Sala
Adjoint à la direction : Elvy Bombete
Coordonnateur :
Rachyd Badila (Chef), Jules César Olebi, Siméon Ntsayouolo, Jean Bruno Ndokagna

INFORMATIQUE ET NOUVEAUX MEDIAS

Direction : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service),

Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE LES MANGUIERS

Responsable : Émilie Moundako Éyala
Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphane Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville

MUSEE GALERIE DU BASSIN DU CONGO

Responsable : Maurin Jonathan Mobassi
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi, Brice Bakouma

CENTRE DE REFLEXION SUR L'INTEGRATION REGIONALE

Direction : Emmanuel Mbengué

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo. Tél. : (+242) 06 895 06 64
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr

Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

* Journal imprimé dans les presses de l'Imprimerie Nouvelle du Congo, 4 rue des Galois, ZI Mpila, Brazzaville, République du Congo. Tél. +242 05 200 6565, eMail : contact@inc-sa.com, site Internet www.inc-sa.com

SÉNAT

La session inaugurale ce 13 septembre

La session inaugurale de la quatrième législature du Sénat qui s'ouvre, ce 13 septembre, à Brazzaville, a, entre autres enjeux, l'élection des membres du bureau de la chambre haute du Parlement. Mais la question qui se pose est celle de la succession de l'actuel président, Pierre Ngolo.

Partira ou ne partira pas ? Pierre Ngolo est mieux parti pour rempiler pour un deuxième mandat à la tête du Sénat. L'ancien secrétaire général du Parti congolais du travail (PCT) serait le potentiel candidat à sa propre succession. Il bénéficierait une fois de plus de la confiance du chef de l'Etat pour animer la chambre haute du Parlement.

Une élection n'étant pas gagnée d'avance, les surprises ne sont à exclure. Dans la rue, d'autres noms circulent pour succéder à Pierre Ngolo. On cite, par exemple, Gabriel Ondongo, la deuxième personnalité du PCT, ou encore Daniel Abibi, tous



du parti au pouvoir. Elu sénateur pour la première fois, Serge Michel Odzocki pourrait lui aussi déjouer les pronostics. Outre la présidence de

l'institution, les élections concernent aussi les autres membres du bureau. Si le sort de Joseph Yedikissa Dhadié de l'Union panafricaine pour la démocratie so-

Le président sortant, Pierre Ngolo/Adiaciale (Upads) est scellé depuis sa non réélection dans le Niari, les autres membres remettront leurs postes en jeu. Réservé l'opposition, le poste de deuxième secré-

taire du Sénat disputé entre le président de l'Union des démocrates et libéraux du Congo (UDLC), Gaspard Kaya-Magane, Elisabeth Mapaha de l'Upads, et Clara Rebecca Moundelé-Ngollo née Loubienga du Part républicain libéral (PRL). Les autres actes de la session inaugurale étant la dotation du Sénat d'un nouveau cadre juridique et la mise en place des commissions permanentes. Notons que les 72 nouveaux sénateurs étaient à l'hémicycle, ce 11 septembre, pour effectuer les formalités préalables à la tenue de la session inaugurale du 13 septembre prochain.

Parfait Wilfried Douniama

DÉVELOPPEMENT LOCAL

Le cri du cœur des habitants de Boko

Mauvais état des routes, manque d'électricité et d'eau potable, problèmes scolaires et sanitaires, telles sont, entre autres, les difficultés auxquelles sont confrontés au quotidien les habitants de Boko, dans le département du Pool.



Dave Mafoula entouré des autres membres du parti Adiaciale

Le président du parti politique de l'opposition, Les Souverainistes (LS), Uphrem Dave Mafoula, qui s'est rendu le 10 septembre à Boko, entend transmettre les doléances de la population au chef de l'Etat. « L'électricité c'est vraiment le jeu de lumière. Nous avons un groupe électrogène qui, sous d'autres cieux, alimente les sociétés et les domiciles des gens mais, ici, c'est toute la localité, il ne supporte pas la charge. Il y a des coupures à chaque minute. J'ai acheté un congélateur à Brazzaville, lorsque je suis arrivé à Boko, il est tombé en panne à cause de la mauvaise qualité de

l'électricité. Nous voulons que Boko soit aussi comme Kinkala. Nous pratiquons l'élevage et travaillons la terre, mais il nous manque de crédits agricoles. Nous avons, pour la majorité, des projets mais il nous manque de l'argent », a fait savoir le jeune Frediland. D'autres habitants ont insisté sur le manque d'enseignants qualifiés dans la localité, ouvrant ainsi la voie aux prestataires payés par les parents d'élèves ; l'absence du médecin ; les relations avec la police ; le chômage et l'exode rural. Prenant acte de toutes ces doléances, Dave Mafoula, qui s'est refusé de faire des promesses, a

rappelé que sa démarche entreprise dans le cadre du « Mbongui-Tour » vise à consulter et à écouter la population. « Mbongui-Tour n'est pas seulement pour Boko mais pour toute la République. Nous avons commencé à Kinkala, Boko est la deuxième étape... Vous avez dit que le peuple manque d'électricité, de transport et il y a un problème de scolarité et de santé. A ce moment, nous comprenons qu'il y a de problèmes à régler dans ce pays », a-t-il répondu. Dave Mafoula a également invité la population à rétablir la confiance avec l'homme politique et surtout les autorités.

Selon lui, le désespoir qui s'est installé devrait laisser place à l'espoir surtout pour une localité comme Boko qui a donné des cadres dignes au Congo. « Boko a eu des dirigeants qui ont influencé le pays par leur manière de servir. Je pense qu'on a encore cette valeur à Boko, il ne faut pas abandonner, c'est difficile mais envoyez vos enfants à l'école. A la fin de mes descentes, je vais en parler encore pour voir comment on peut pousser le président de la République à mieux résoudre vos problèmes parce qu'une opposition responsable est celle qui permet au chef de l'Etat de bien travailler », a-t-il rassuré.

Notons que Dave Mafoula a lancé sa tournée à Boko par un échange avec les vendeurs du marché avant de faire un tour éclair au domicile de l'ancien chef de l'Etat, Alphonse Massamba Débat. La tournée nationale « Mbongui-Tour » qui a démarré le 3 septembre à Kinkala, chef-lieu du département du Pool, est une occasion pour l'initiateur de se rapprocher de la population. L'étape de Boko a été marquée par la présentation des membres du bureau du comité LS de la sous-préfecture. Un bureau de sept membres a été mis en place après la restructuration des instances dirigeantes.

P.W.D.

CSLC

Godefroy Yombi et Christian Kimbembe réélus

Le mandat du journaliste Godefroy Yombi, et celui du technicien Christian Hubert Kimbembe, ont été renouvelés au Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC). Ils ont été réélus par leurs pairs, le 9 septembre, à Brazzaville, à l'issue d'un vote qui a mobilisé des professionnels des médias publics et privés.

L'ex-directeur de radio Brazza, Godefroy Yombi, a obtenu cent soixante-trois voix, largement devant ces deux concurrents, Ernestine N'Kaba (42 voix) et Stanislas Itoua Ikama (15 voix), après le désistement d'un quatrième candidat. Seul en lice, l'ex-directeur technique Christian Hubert Kimbembé a obtenu deux cent cinquante voix d'électeurs. La réélection de ces deux professionnels s'inscrit dans le cadre du renouvellement du mandat du CSLC fixé à trois ans renouvelable une fois. Mais l'élargissement du corps électoral aux membres du cabinet, aux directeurs généraux, aux directeurs centraux et à l'administrateur délégué du Centre national de radio-télédiffusion ainsi qu'aux chefs de services a été contesté et a entraîné le désistement du professeur Ludovic Robert Miyouna.

Fiacre Kombo

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES



NOTE D'INFORMATION

République du Congo
Unité-Travail-Progress

CABINET

N°0385/MEF-CAB

Après l'élaboration des outils de pilotage du ministère de l'économie et des finances (diagnostic stratégique issu d'une enquête interne, plan stratégique ; programme pluriannuel des activités, projets annuels de performance, cadre de suivi-évaluation, cadre de dépenses à moyen terme et plans de travail annuels budgétisés), la gestion axée sur les résultats (GAR) va entrer dans sa phase opérationnelle. Celle-ci débute avec le choix des animateurs du cabinet du ministre et des différentes administrations sous tutelle, et débouchera par la suite sur les lettres de mission et les contrats de performance.

A cet effet, l'objet de la présente note est de décrire les modalités de désignation des conseillers du ministre de l'économie et des finances, des services rattachés au cabinet du ministre et des directions générales, suivant la procédure d'appel à candidature dont l'élaboration des fiches de poste constitue le point de départ.

1. Elaboration des fiches de poste

La première étape de la procédure d'appel à candidature consiste à élaborer les fiches de poste. Les fiches de poste des conseillers du ministre et des directions rattachées au cabinet sont élaborées par un comité technique mis en place à cet effet. Celles des directions générales sont élaborées sous la supervision des responsables des structures concernées, suivant le modèle joint en annexe.

Ces fiches comprennent notamment les informations sur la description du poste, les principales missions, les principales activités et tâches, les compétences requises pour occuper le poste, l'expérience professionnelle et les diplômes.

2. Processus de présélection

La présélection des conseillers du ministre, des directions rattachées au cabinet et des directions générales est effectuée par un comité de présélection mis en place par le ministre de l'économie et des finances, sui-

vant le processus ci après :

1. Lancement d'un avis d'appel à candidature ;
2. Réception des dossiers de candidature, comprenant notamment une lettre de motivation, un CV, un extrait d'acte de naissance, un casier judiciaire, un certificat de nationalité, une copie conforme des diplômes (le comité de sélection se réserve le droit de vérifier leur authenticité), une attestation de l'employeur et deux lettres de recommandation des personnes référentes et attestant des compétences et de la probité morale du candidat.
3. Présélection d'une liste de 5 candidats sur la base d'une grille d'évaluation des dossiers des candidats ;
4. Entretiens individuels avec chaque candidat présélectionné ;
5. Sélection de 3 candidats finalistes ayant atteint le score minimum de 70% suivant la grille d'évaluation ;
6. Transmission du rapport de processus de sélection au décideur (ministre

de l'économie et des finances) comprenant les noms des trois meilleurs candidats classés par ordre de mérite ;

7. Choix du décideur et nomination au poste concerné.

A l'issue du processus de sélection, un contrat de performance et une lettre de mission sont signés entre le ministre de l'économie et des finances et chacun des candidats nommés. Ces deux documents rappellent les priorités issues du plan de travail annuel, les objectifs à atteindre sur une période de référence ainsi que les indicateurs de performance.

Fait à Brazzaville, le 6 septembre 2023

(é)

**Le Ministre de l'Économie
et des finances**

FICHE DE POSTE N°

Intitulé du poste :

Lieu de travail :

Type de contrat :

Supérieur hiérarchique :

Description du poste

Missions principales

Activités et tâches

Conditions

particulières de travail

Compétences

Expérience

professionnelle

Diplômes

Langues

APPEL A CANDIDATURE

Dans le cadre de l'implémentation de la gestion axée sur les résultats, le Ministre de l'économie et des finances procède à la révision de son cabinet. Les postes à pourvoir sont :

- un conseiller économique ;
- un conseiller à la coopération monétaire et financière au niveau régional et sous régional ;
- un conseiller à la fiscalité et aux douanes ;
- un conseiller aux recettes de service et de portefeuille ;
- un conseiller aux ressources naturelles ;
- un conseiller aux institutions et à l'ingénierie financière
- un conseiller à la gestion et au suivi de la trésorerie ;
- un conseiller à la dette et au suivi des engagements financiers de l'Etat ;
- un conseiller au suivi des projets et programmes de développement ;
- un conseiller aux relations avec les partenaires techniques et financiers ;
- un conseiller administratif et juridique ;
- un conseiller aux relations publiques et à la communication ;
- deux conseillers chargés de mission ;
- un conseiller à la logistique et à l'intendance

Les candidats intéressés peuvent consulter les fiches de poste sur le site du ministère de l'économie et des finances à l'adresse (www.finances.gouv.cg).

Le dossier de candidature comprend les pièces suivantes .

- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae (CV) ;
- un extrait d'acte de naissance
- un casier judiciaire ;
- un certificat de nationalité ;
- les copies certifiées conformes des diplômes (le cabinet du MEF se réserve le droit de vérifier leur authenticité) ;
- des documents administratifs (décret, note de service, attestation de l'employeur) attestant le parcours professionnel ;
- les attestations de formation justifiant l'acquisition des connaissances et aptitudes professionnelles spécifiques ;
- deux lettres de recommandation des personnes-référentes attestant des compétences et de la bonne moralité du candidat ;

Les dossiers sont à transmettre du 06 au 15 septembre 2023 par courrier électronique à l'adresse :

recrutementconsellerdef@gmail.com.

Un candidat ne peut postuler qu'à un seul poste de conseiller. Le non-respect de cette règle entraîne l'annulation de la demande. De même, le non-respect des délais entraîne l'annulation de la demande.

Le calendrier de déroulement du processus est résumé dans le tableau ci-dessous :

Activités	Périodes
Désignation des membres du comité de présélection	06 septembre 2023
Publication de l'avis d'appel à candidature et réception des dossiers	Du 06 au 15 septembre 2023
Examen des dossiers de candidatures	Du 16 au 20 septembre 2023
Entretiens avec les candidats présélectionnés	Du 21 au 22 septembre 2023
Rapport du comité de présélection au MEF	23 septembre 2023
Nomination des conseillers du Ministère de l'économie et des finances	25 septembre 2023

Fait à Brazzaville, le 6 septembre 2023

(é)

Le Ministre de l'Économie et des finances

SUIVI DES ODD

Le Congo veut rattraper son retard

Le bilan de la mise en œuvre des Objectifs de développement durable (ODD) au Congo est encore mitigé, selon le rapport à mi-parcours dévoilé ce 11 septembre, à Brazzaville. Le gouvernement congolais a sélectionné des cibles prioritaires à atteindre avant l'échéance de 2030.

Le cinquième rapport de suivi de la mise en œuvre des ODD au Congo a été présenté au cours d'un atelier regroupant les cadres nationaux, les organisations de la société civile et le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud). L'idée de la rencontre est d'examiner les informations du rapport avant de proposer des pistes de solutions à l'atteinte des ODD, en lien avec le Plan national de développement (PND) 2022-2026.

Pour obtenir les résultats traduisant la réalité de la mise en œuvre des ODD au Congo, les autorités ont fait recours à l'intelligence artificielle à travers l'outil du Pnud, le « SDG Push Diagnostic ». D'après le directeur général du Plan, Franck Corneille Mampouya M'Bama, cet outil a permis d'exploiter les informations contenues dans les documents de planification nationale, notamment le PND 2022-2026.

Le Congo devra donc investir dans l'ODD 8 : « Travail décent et croissance économique », l'ODD 9 « Industrie, innovation et infrastructure » et l'ODD



La photo de famille des parties prenantes/Adiac des ODD.

11 Villes et communautés durables ». L'harmonisation de ces trois ODD et des six piliers du PND a conduit à retenir les trois cibles prioritaires du pays, à savoir: la cible (8.2) permettant de parvenir à un niveau élevé de productivité économique par la diversification, la modernisation technologique et l'innovation ; la cible (9.2) visant à promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et la cible (11.1) insistant sur l'accès de tous à un logement et des services de base adéquats et sûrs.

Les conclusions de ce rapport seront présentées aux partenaires au développement lors du projet sommet des Nations unies. « Nous avons retenu qu'au cours du Sommet mondial sur les ODD organisé par les Nations unies qui se tiendra du 18 au 19 septembre prochains à New York, le Congo devrait apporter sa contribution au « Plan de sauvetage pour les peuples et la planète » en présentant son engagement national porté par les 3 ODD les plus pertinents au regard du plan national

de développement 2022-2026 en cours d'exécution », a indiqué la ministre du Plan, de la Statistique et de l'Intégration régionale, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas.

Dans cette optique, la ministre du Plan a invité les partenaires au développement à concentrer l'essentiel de leurs moyens à la réalisation du PND 2022-2026. Retenons que la sélection de ces trois cibles fait suite à l'appel lancé, en avril dernier, par le secrétaire général de l'ONU exhortant les pays du monde entier à présenter un plan de sauvegarde

« Il faut mettre les bouchées doubles, voire triples, pour permettre à l'ensemble des populations l'accès aux services(...) Ces priorités seront dès lors traduits en plan d'action avec des cibles annuelles réalistes entre 2023 et 2027, date intermédiaire assignée par le secrétaire général des Nations unies pour évaluer les progrès. Aussi, l'espoir est permis », a martelé Adama-Dian Barry, la représentante résidente du Pnud au Congo.

Fiacre Kombo

INSERTION PROFESSIONNELLE

Quinze apprenantes formées en coupe et couture

L'ONG Force et lumière a remis, le 9 septembre, à son siège situé à Loandjili, des certificats de fin de formation en coupe et couture à quinze jeunes filles après un apprentissage de quinze mois en présence de Julien Eymard Ndjitoukoulou, représentant la directrice départementale des Affaires sociales de Pointe-Noire.

Sous la direction de Raphael Yala, maître-couturier, quinze jeunes filles ont été formées en coupe et couture. Ceci, dans le but de contribuer à terme à leur autonomisation. Cette formation est la matérialisation du vœu exprimé par les jeunes filles auprès de Fernande Marie-Catherine Dekambi Mavoungou, présidente de l'association Force et lumière, de se former en coupe et couture. « Avec cette formation, les filles sont capables de s'exprimer valablement dans la vie grâce au métier appris puisqu'elles peuvent se prendre en charge seules ou créer une petite coopérative », a-t-elle dit.

Avant de recevoir leurs diplômes, les bénéficiaires ont montré à l'assistance le fruit de leur travail à travers le défilé de mode des mannequins vêtus de tenues confectionnées par



ces dernières. Une parade vestimentaire couronnée d'ovations du public et des parents ravis d'assister aux prouesses de leurs enfants en couture.

A la fin de l'activité, plusieurs bénéficiaires ont remercié le maître-couturier pour ses enseignements et l'initiatrice du projet, Fernande Marie-Catherine Dekambi-Mavoungou, qui leur a permis de sortir de l'oisiveté et de l'assistanat.

Signalons que l'association Force et lumière existe depuis 2003. C'est une association de développement qui accorde une large place à la formation. Des sessions d'alphabétisation à l'intention des personnes adultes sont organisées régulièrement. Force et lumière est également engagée dans la protection de l'environnement et la protection de la petite enfance.

Hervé Brice Mampouya

La formation en coupe et couture a été bénéfique pour nous/Adiac



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L11 – Plateau DCM Quartier CCF
République du Congo Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L12 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L17 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00



AMBASSADE DE FRANCE EN REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS D'APPEL DE CANDIDATURES

CESSION D'UNE VILLA DOMANIALE

Villa L18 – Plateau DCM Quartier CCF République du Congo
Brazzaville



Vendeur : Ambassade de France en République du Congo

Modalité de présentation des offres : Une notice décrivant les modalités de présentation des offres par les candidats peut être retirée à l'Ambassade de France en République du Congo au secrétariat général d'Ambassade

Renseignements et visites : Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du secrétariat général d'Ambassade
Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00
Secretariat : 06 511 88 47
06 704 88 84
La consultation du dossier peut être effectuée sur place à cette même adresse.
Les visites s'effectuent sur rendez-vous.

Date limite de réception des candidatures : 6 octobre 2023 à 12h00

ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

L'Université Marien-Ngouabi augmente sa capacité d'accueil

L'amphithéâtre Jean-Baptiste-Taty-Loutard, d'environ 1600 places, réceptionné le 9 septembre, permettra de résoudre l'épineux problème de pléthore à la faculté des lettres, arts et sciences humaines (Flash) pour laquelle il est mis en service.

« Nous devons créer les conditions d'un enseignement qui puisse permettre à nos apprenants de s'épanouir », a déclaré la ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche scientifique et de l'Innovation technologique, le Pr Delphine Edith Emmanuel, lors de la réception de l'amphithéâtre Jean-Baptiste-Taty-Loutard, situé en face de la morgue municipale de Brazzaville.

En effet, c'est un soulagement dans la gestion des effectifs de la faculté des lettres, arts et sciences humaines, selon son doyen, le Pr Omer Massoumou. « L'infrastructure aidera à la gestion de gros effectifs. En première année surtout, où les effectifs varient entre 800 et 1800 étudiants par classe », a-t-il fait savoir. L'intersyndicale des étudiants a abondé dans le même sens se disant satisfait des solutions apportées aux problèmes de pléthore à l'Université Marien-Ngouabi. Par manque de places du fait de la pléthore, en effet, le phénomène de désorientation des étudiants, d'une filière souhaitée à une autre non souhaitée,



La ministre remettant les clés au président de l'UMNG/Adiac

prenait de l'ampleur à l'Université Marien-Ngouabi avec des répercussions néfastes sur le point de rendre difficile leur parcours de ces derniers, au point de rendre difficile leur intégration sur le marché de

l'emploi. L'opérationnalisation de l'amphithéâtre Jean-Baptiste-Taty-Loutard est une solution à la limite de ses 1600 places. Ce, après l'ouverture des amphithéâtres de 1600 places des facultés de droit et des sciences économiques.

Les conditions de travail dans cette nouvelle structure sont améliorées pour les enseignants tout comme pour les étudiants. « Les valeurs universitaires portées par la Flash doivent également animer l'université dont nous rêvons. Une université qui mène intimement projet scientifique et enseignement », selon le président de l'Université Marien-Ngouabi, le Pr Gotran Odzoto.

La formation qualitative du capital humain, dans les meilleures conditions, est la clé de voûte du développement du pays, rappelait récemment la ministre Delphine Edith Emmanuel. « Nous sommes conscients de nombreux besoins en infrastructures qui vont nous amener à poursuivre le processus de construction », a-t-elle indiqué.

Rominique Makaya

« Les valeurs universitaire portées par la Flash, doivent également animer l'université dont nous rêvons. Une université qui mène intimement projet scientifique et enseignement »

AVIS DE RECRUTEMENT D'UN RESPONSABLE LOGISTIQUE

Une société recrute, un Responsable Logistique conformément aux conditions ci-après

I. Description du poste

Le Responsable Logistique pilote l'ensemble des flux logistiques suite à l'évaluation et la planification de la demande. Il gère les approvisionnements, contrôle et optimise en temps réel le niveau des stocks et l'état des commandes.

Dans ce cadre, les principales missions du Responsable Logistique consistent à :

- Assurer l'interface entre les fournisseurs et l'entreprise, négocier avec les prestataires, définir les incoterms et superviser les problématiques douanières ;
- Définir et mettre en place les processus d'achat de l'entreprise avec ses équipes. Il est le garant de la disponibilité de l'ensemble des produits passants par les entrepôts et/ou livrés directement par les fournisseurs en magasin ou directement chez les clients, tant sur le plan de la qualité que de la quantité ;
- Lancer les commandes auprès des fournisseurs et gérer les relations quotidiennes avec ces derniers ;
- Assurer la réception et le stockage des commandes et gérer les magasins ;
- Rédiger les appels d'offres auprès des prestataires et externaliser certaines activités (maintenance Stockage, Manutention, ou Transport), évaluer les offres et piloter la relation quotidienne dans une permanente logique d'optimisation du taux de service client et de maîtrise des coûts ;
- Gérer également au besoin le magasin et l'ensemble des opérations de préparation et expéditions.

II. Qualifications et aptitudes

1. Profil, de formation supérieure en Logistique ou Ingénieur.
2. Expérience, Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins trois (03) ans à un poste similaire.
3. Compétences techniques, connaissance de la chaîne logistique, bonne connaissance d'Excel et du logiciel Sage 100C.
4. Aptitudes professionnelles, dynamique, réactif et rigoureux, sens de l'organisation et de communication, avoir une bonne capacité d'analyse et d'adaptation.

III. Pour nous contacter, adresser une lettre de motivation et un curriculum vitae à : avis2recrutement@gmail.com

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

LES DÉPÊCHES
DU BASSIN DU CONGO

L'ACTUALITÉ AU QUOTIDIEN

ADIAAC NEWSLETTER

L'information du congo
et de sa région en un clic !

Identifiez-vous gratuitement pour recevoir
la newsletter et restez informé des
principaux faits marquants de l'actualité

Brazzaville 84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo
(+ 242) 05 532 01 09
info@lesdepechesdebrazzaville.fr



PONTON MIZIKI FESTIVAL

30 SEPT > 1^{ER} OCT 2023



EN FACE DE LA VILLA MADIBA,
CÔTE SAUVAGE DE POINTE-NOIRE

© sebastien-gravouil.fr

YOUSSOUPHA • SUSPECT 95

LES BANTOUS DE LA CAPITALE • ZAO • L-HAD
DJ OMZO • DJ MISS MAK • DJ LEUZ ZARAK (ELECTRAFRIQUE)
CONQUERING LIONS • ZINA HOPE • PATERNE MAESTRO
BERLEABILEM • SPIRITANANDA • MACKTOOB • QUEENDORCELLE
HENDRY MASSAMBA • TYTY MEUF A PART • CHORALE IFC



PERENCO
CONGO



TICKET STANDARD 1 JOUR : 2 000 FCFA • 2 JOURS : 3 000 FCFA
TICKET VIP 1 JOUR : 6 000 FCFA • 2 JOURS : 10 000 FCFA
ESPACE ENFANTS 1 JOUR : 1 000 FCFA (CERTAINES ATTRACTIONS PAYANTES)
ESPACE PREMIUM 1 JOUR : 20 000 FCFA • 2 JOURS : 30 000 FCFA
PRÉVENTES À PARTIR DU 1^{ER} SEPTEMBRE À L'IFC DE POINTE-NOIRE



DISTINCTION

La religieuse Angel Bipendu lauréate du «Prix Caravella»

La religieuse, originaire de la République démocratique du Congo, a été récompensée pour son engagement dans des opérations de sauvetage des migrants à Lampedusa, qui ont valu la vie sauve à 47 282 migrants d'origine africaine, indique la Radio Vatican. Ce prix lui a été décerné lors la 15^e édition du Festival des journalistes méditerranéens d'Otrante, en Italie qui s'est clôturée le 9 septembre.

De 2016 à 2019, explique le média, sœur Angel Bipendu a travaillé dans l'île italienne de Lampedusa, réputée pour l'accueil des migrants d'origine africaine. A cet effet, Pendant plus de deux ans, elle a participé à des opérations de sauvetage qui ont valu la vie sauve à ces milliers de migrants. Elle embarquait dans des bateaux de la Guardia Costiera - les garde-côtes italiens - et participait à des opérations de sauvetage des migrants d'origine africaine en Méditerranée, afin de les amener en Europe sains et saufs. A Lampedusa, sœur Bipendu a œuvré, à la fois, comme religieuse et comme médecin du corps italien de secours de l'Ordre de Malte. Sa première tâche dans ces bateaux de sauvetage était de faire le tri, afin de savoir qui était malade et qui ne l'était pas ainsi que d'isoler et soigner ceux qui souffraient des maladies contagieuses comme la tuberculose. Elle devait ensuite rédiger un rapport, étant donné que certaines pathologies portées par les migrants ne sont pas connues ou «n'existent plus en Europe». Pendant ces deux ans, sœur Angel Bipendu a notamment pratiqué des accouchements

en pleine mer, soigné des hypothermies ou des brûlures graves causées par le mélange d'essence et d'eau de mer dans les canots pneumatiques.

Soutien psychologique
Sa deuxième mission sur les bateaux de sauvetage qu'elle considère comme la partie la plus importante, indique radio Vatican, était d'encourager les migrants qui réussissaient à atteindre Lampedusa, en leur apportant d'abord un soutien psychologique. A cet effet, en compagnie d'autres personnes engagées dans ces opérations, elle embarquait dans des bateaux qui naviguaient sur la Méditerranée, en partant de Lampedusa vers d'autres ports du sud de l'Italie comme Catane, Palerme, Naples et la Calabre et ramenaient tous ceux qu'ils réussissaient à sauver. « C'est une expérience, personnellement, qui m'a rendue sage et qui m'a donné le courage d'aller au-delà des



La sœur Angel Bipendu

peurs que j'avais. De nombreux autres migrants sont malheureusement morts», a-t-elle regretté au micro de Vatican News.

Aujourd'hui, la religieuse congolaise a indiqué que 70% des migrants qui ont bénéficié de son assistance directe ont

réussi à bien intégrer la vie en Europe. La majeure partie de ces migrants qui ont reçu son assistance étaient des jeunes, dans la tranche d'âge de 18 à 27 ans. Les 30 autres pourcentages, avec qui elle a gardé contact, se cherchent encore. La plupart de ces personnes,

explique radio Vatican, ne sont pas restées en Italie, qu'elles «ont utilisées comme porte d'entrée»; mais sont installées dans d'autres pays européens comme la Belgique et la France. Membre de la Congrégation des disciples du rédempteur, sœur Angel Bipendu travaille actuellement à Bergame, ville italienne située au nord-est de Milan, qui était le premier épice de la pandémie de Covid-19 en Italie. A cet effet, elle a également assisté les patients atteints de cette maladie, au plus fort de la crise sanitaire.

Patrick Ndungidi

« C'est une expérience, personnellement, qui m'a rendue sage et qui m'a donné le courage d'aller au-delà des peurs que j'avais. De nombreux autres migrants sont malheureusement morts »

EST DE LA RDC

Le Rwanda accusé de créer de faux groupes d'autodéfense

La 112^e réunion du conseil des ministres présidée par le chef de l'État, Félix Tshisekedi, le 8 septembre, à la Cité de l'Union africaine, a été notamment caractérisée par la présentation de la situation sécuritaire à l'est du pays.

C'est le vice-Premier ministre de l'Intérieur et de la Sécurité qui a fait l'état des lieux de la question, complété par son collègue de la Défense et Anciens combattants. Il ressort des rapports faits par les deux précités que la situation sécuritaire dans cette partie du pays reste marquée par les massacres répétés perpétrés par les M23/RDF à Tongo contre les populations hostiles à leur présence. Dans la foulée, il a été stigmatisé le rôle néfaste que joue le Rwanda dans la création de faux groupes d'autodéfense populaire. Ces groupes, faut-il le rappeler, ont été créés par certains Congolais, dans les environs de Goma, pour faire face à l'avancée des rebelles du M23. Et pour défendre leurs milieux naturels contre l'agression rwandaise et les rebelles du M23, des jeunes gens se sont regroupés autour de l'appellation Wazalendo (patriotes en Kiswahi-



Des faux groupes se réclamant "Wazalendo" DR

li). C'est par cette dénomination qu'on les identifie désormais. Comme pour créer la diversion, déstabiliser et semer la confusion dans les esprits, le pays de Paul Kagame, à en croire les autorités congolaises, ont créé de « faux groupes » revendiquant la même dénomination. Dans la province de l'Ituri, a noté le vice-Premier ministre de la Défense, Jean Pierre Bemba, la situation reste marquée par des affrontements, des activités criminelles et des tensions contre différents groupes, causant des pertes en vies humaines et des destructions. Rappelons que, depuis fin novembre 2021, Kinshasa accuse Kigali d'avoir réorganisé et réarmé les rebelles du M23, alors que ce mouvement avait été défait en 2013 par les Fardc appuyées par les troupes de la Monusco et de la Brigade d'intervention de la force.

Alain Diasso

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI
à VENDREDI (9h-17h)
et SAMEDI (9h-13h)

Expositions et projections

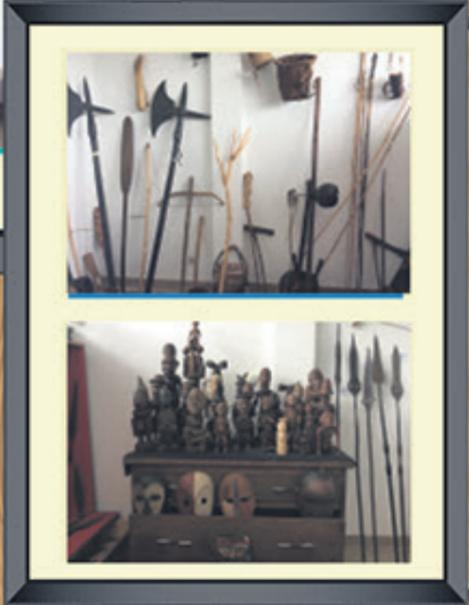
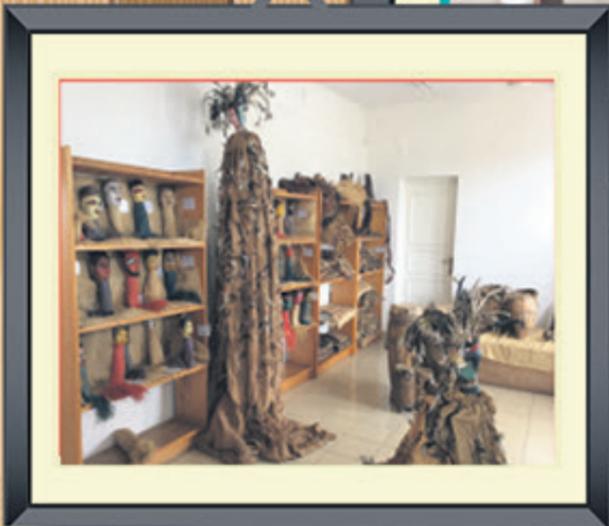
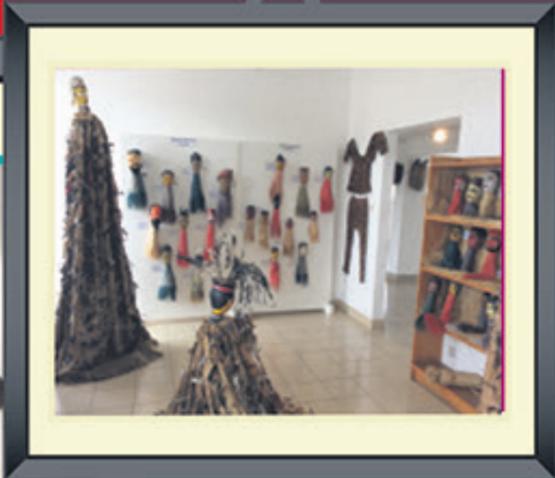
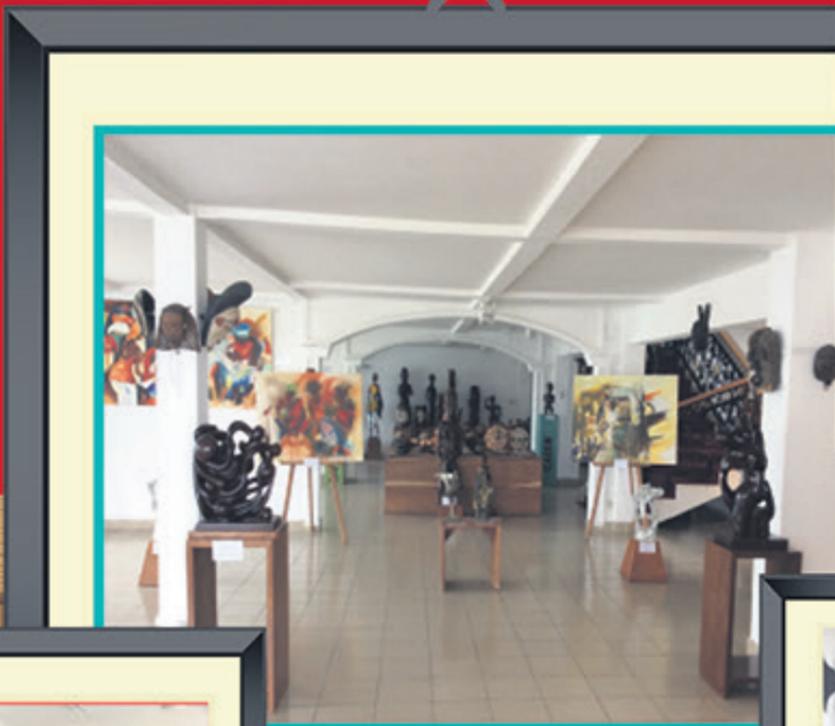
SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

Musée du Bassin du Congo



L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

de la Tradition
à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso
immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville
République du Congo.

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Le personnel du Kongo central invité à s'appropriier la réforme

L'atelier de renforcement des capacités des cadres et agents de l'administration provinciale de l'Aménagement du territoire du Kongo central s'est clôturé, le 9 septembre, sur une note de satisfaction aussi bien des organisateurs que des participants. Ces derniers ont du reste souhaité que ce genre d'initiatives soit multiplié pour leur permettre d'être au point avec le niveau central.

Organisé dans le cadre des missions d'itinérance du secrétaire général à l'Aménagement du territoire, Dieudonné Menzu, l'atelier de Matadi a permis aux cadres et agents de la division provinciale du Kongo central de rehausser le niveau de connaissances dans leur domaine d'intervention et de s'imprégner des différentes thématiques afin de s'approprier le processus de la réforme, qui implique la participation de toutes les parties prenantes intervenant dans les questions d'usage des terres.

Clôturent l'atelier au nom du commissaire provincial chargé de l'Aménagement du territoire du Kongo central, le directeur de cabinet Tyty Zasala Mbodo s'est dit convaincu qu'au terme de trois jours de fructueux



échanges, « les connaissances acquises ont permis d'une part aux formateurs d'avoir une idée claire et nette du fonctionnement de l'Aménagement du territoire en tant que service public au Kongo central et, d'autre part, aux agents et cadres d'être mis à niveau prêts à servir valablement le pays».

Tyty Zasala Mbodo a, à l'occasion, invité tous les

agents et cadres à faire bon usage des matières assimilées durant ces assises, tout en étant rassuré que les principaux résultats attendus de cet atelier ont été atteints. « Je confirme que les principaux résultats de ces assises sont atteints, entre autres l'état des lieux de la division provinciale est dressé ; le nouveau cadre et structures organiques

du Secrétariat général à l'Aménagement du territoire est vulgarisé et approuvé par les agents et cadres ; les textes légaux régissant le secteur de l'Aménagement du territoire sont vulgarisés ; les agents et cadres de l'administration sont sensibilisés au concept aménagement du territoire et s'approprient du processus de la réforme dudit

Une vue des orateurs à l'atelier de Matadi/DR secteur ainsi que les outils produits », a-t-il souligné. Bien avant le chef de division provinciale, Noah Matondo, a, au nom de participants, remercié l'équipe de Kinshasa qui a conduit de mains de maître cette formation. Et quant au directeur Ambroise Lukoki, il a remercié les participants pour l'assiduité et l'intérêt dont ils ont fait montre.

Blandine Lusimana

CAN 2023

La RDC qualifiée...

C'est officiel, les Léopards de la République démocratique du Congo seront présents à la phase finale de la 34^e édition de la Coupe d'Afrique des nations de football (Can) 2023, reportée du 13 janvier au 11 février 2024, en Côte d'Ivoire. La compétition se déroulera dans cinq villes ivoiriennes, notamment Abidjan, Bouaké, Korhogo, San-Pédro et Yamoussoukro.

Les joueurs du sélectionneur Sébastien Desabre ont battu, le 9 septembre, dans un stade des Martyrs de Kinshasa rempli comme œuf, (contre les instructions de la Confédération africaine de football -Caf-), les Crocodiles du Nil du Soudan, par deux buts à zéro, en sixième et dernière journée des éliminatoires de ladite Can. Les Léopards ont donc fait l'essentiel dans un match moins intense, faisant croire que les Soudanais évitaient une valise au cours de cette partie. Avant le match, le technicien français déclarait : « Les Congolais méritent cette qualification surtout au Stade des Martyrs. Nous sommes tous conscients de l'importance de ce match et nous avons travaillé sans rien négliger car nous savons que c'est une finale à gagner ».

Clairement, le match du 9 septembre au stade des Martyrs de Kinshasa n'allait pas ressembler à celui du 8 juin 2022 à Khartoum en deuxième journée des éliminatoires. Le sélectionneur Desabre -qui a remplacé l'Argentin Hector Cuper- a fait de profondes variations dans l'effectif

depuis. Plus de la moitié des joueurs qui avaient disputé le match perdu en terre soudanaise plus d'une année auparavant avec Cuper ne sont pas là. Il s'agit notamment du gardien de but Kiassumbua et toute la ligne défensive avec Mukoko Amale, Idumba Fasika, Marcel Tisserand et Glody Ngonda, Ernest Luzolo, ainsi que Fabrice Ngoma Luamba, Ben Malango ou encore l'unique buteur de ce match aller, Jonathan Bolingi Mpangi Merikani.

Insufflant un vent nouveau au sein de la sélection rd-congolais depuis son arrivée, l'ancien entraîneur de Niort en L2 française a aligné un onze de départ à vocation très offensif, avec le portier Lionel Mpsi dans les perches, et en défense, la paire axiale Chancel Mbemba et Dylan Batubinsika, Gédéon Kalulu à droite et Arthur Masuaku à gauche. Très attendu pour sa première sélection, Charles Pickel Monginda (remplacé à la 67^e minute par Edo Kayembe) a superbement tenu sa place d'es-sui-glas devant la défense, alors que Samuel Moutoussamy s'est projeté dans l'entrejeu, à côté de Gaël



Les Léopards qualifiés pour la Can Côte d'Ivoire 2023/DR

Kakuta (remplacé à la 82^e minute par Yoane Wissa) comme patron du milieu de terrain. Le trio d'attaque s'est composé de Meschak Elia (remplacé à la 90^e minute par Silas Katomba) à droite, Bakambu (remplacé à la 82^e minute par Fiston Kalala Mayele) dans l'axe, et Théo Bongonda (remplacé à la 90^e minute par Omenuke Mfulu) à gauche. Les Léopards ont donc investi le camp adverse dès les premières minutes de jeu, face à une équipe soudanaise très regroupée. Sur une lumineuse ouverture du néo-international Charles Pickel Monginda, Théo Bongonda s'est échappé pour aller battre le gardien de but Mohamed Mustafa du Soudan, à la 8^e minute. Ensuite, les Crocodiles du Nil du Soudan ont fait deux ou

trois incursions infructueuses dans le camp des Léopards, laissant toutefois la possession de balle aux Congolais. Le jeu s'est débridé, perdant de l'intensité, les joueurs de Desabre n'ont plus forcé les choses étant quasiment sûrs de la qualification. Après les changements opérés en deuxième période, Fiston Kalala Mayele, entré à la place de Bakambu, va conclure, d'une frappe à bout portant, une combinaison avec Meschak Elia. Ce deuxième but à la 87^e minute a définitivement scellé le sort de la partie, une copie conforme du match de la cinquième journée contre le Gabon à Franceville. A la fin de la partie, l'on a déploré des actes de vandalisme de certains supporters, alors que le stade avait bénéficié d'une déroga-

tion spéciale de la Confédération africaine de football pour abriter ce match de la dernière journée des éliminatoires.

Somme toute, les Léopards finissent en trombe les éliminatoires de la Can, premiers du groupe I avec 12 points, devant les Mourabitounes de la Mauritanie (10 points) tombeurs des Panthères du Gabon (7 points) par deux buts à Nouakchott. Les Crocodiles du Nil du Soudan sont derniers avec 6 points. Ce sera la 20^e participation de la RDC en 34 éditions de la Can. Après cette rencontre, les Léopards jouent le mardi en amical contre les Bafana Bafana d'Afrique du Sud pour clôturer la trêve internationale, avant le retour des joueurs en clubs.

Martin Engimo



Toute l'actualité Du Bassin du Congo EN VIDÉO

www.adiac.tv

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

POTO-POTO 1

Un match de nzango pour renforcer la cohésion

Le match amical qui a opposé deux équipes des quartiers 31 et 32 du troisième arrondissement, Poto-Poto, s'est joué le 10 septembre. Il a été initié par le député de la première circonscription électorale de cet arrondissement, Rick Gerald Bokilo, pour renforcer le vivre-ensemble entre les femmes.

La rencontre de nzango a opposé les équipes relevant des quartiers 31 et 32 de la première circonscription de Poto-Poto. Au terme du jeu, la sélection venue du quartier 31 a pris le dessus sur son adversaire, en la battant par 32 à 20.

Bien que symbolique, le match visait à créer la dynamique au sein du quartier en vue de raffermir la cohésion sociale en milieu féminin. En organisant cette rencontre sportive, la vision du député Rick Gérard Bokilo est de vouloir rallumer la flamme de l'amour entre les femmes de sa circonscription électorale, dans le cadre du vivre-ensemble.

« Nous avons organisé cette journée sportive afin de continuer à allumer la flamme du vivre-en-



Les deux équipes posant avec le député Rick Bokilo à la fin du match/Adiac

« Nous avons organisé cette journée sportive afin de continuer à allumer la flamme du vivre-ensemble entre nous qui sommes habitants de Poto-Poto 1. Comme vous le constater, le match a opposé les équipes des quartiers 31 et 32 . Cette rencontre s'inscrit aussi dans le cadre de la promotion de la femme. Ce n'était qu'un simple match amical, mais le prochain été nous comptons organiser tout un tournoi de nzango »

semble entre nous qui sommes habitants de Poto-Poto 1. Comme vous le constater, le match a opposé les équipes des quartiers 31 et 32 . Cette rencontre s'inscrit aussi dans le cadre de la promotion de la femme. Ce n'était qu'un simple match amical, mais le prochain été nous comptons organiser tout un tournoi de nzango », a indiqué Rick Gérard Bokilo.

A la fin de la rencontre, les deux équipes ont reçu des enveloppes anonymes de leur élu, à titre de récompense.

Firmin Oyé

FIMA

La 10^e édition a pris fin

Le Festival international de musique et des arts (Fima), organisé par l'ONG Internationale MB production, s'est achevé le week-end dernier à Pointe-Noire. Face à la réussite de l'événement, l'administrateur-maire du cinquième arrondissement Mongo-Mpoukou, Apollinaire Molébé, n'a manqué d'apprécier à sa juste valeur l'initiative qu'il souhaite voir devenir le plus grand symbole culturel de la ville.

Présenté du 1er au 8 septembre, le Fima a affiché un taux de fréquentation record, accueillant des amateurs et amatrices de musique, de la mode et d'humour au terminus du quartier 418 Makayabou. Pendant plus d'une semaine, des artistes ont offert des moments de plaisir au public. Et les artistes reconnus et ceux qui émergent ont su attirer des spectateurs et des spectatrices enthousiastes, provenant des quatre coins de la ville de Pointe-Noire. Les diverses nouveautés et improvisations ont visiblement plu au public, tels que les spectacles d'humour en plein air, les animations et prestations de DJ avant et après les spectacles.

En clôturant cette activité qui a mis en lumière la rumba, Apollinaire Molébé, dans un discours prononcé pour la circonstance, a indiqué que l'un des acquis les plus importants de cette manifestation est la promotion des jeunes talents. Le premier citoyen de Mongo-Mpoukou a

souligné l'enthousiasme et la volonté de l'administration de participer et de suivre ce type de festivals. Par ailleurs, il a remercié les organisateurs du festival pour leurs efforts qui marquent, sans nul doute, la vie des habitants de ce quartier. « Pendant plus d'une semaine, le Fima a égayé la population à travers les spectacles proposés. C'est le moment ici pour moi de remercier le maire de la ville pour son amour à la culture, les organisateurs ainsi que la population », a dit Apollinaire Molébé.

Pour Médard Mbongo, directeur manager de ce festival, plus que jamais cette année, le Fima a rempli sa mission, qui consiste d'accompagner et valoriser les artistes. « Avec nos petits moyens, sans sponsor et sans appui financier, nous avons pu organiser cette dixième édition afin de présenter non seulement au public les artistes en herbe mais également de

donner un coup de pouce à ces artistes tout en leur proposant des formations, ou encore une rencontre professionnelle avec une personnalité bien établie dans le milieu. Pour conclure, je suis fier de constater que la population a participé aux activités en grand nombre », a-t-il déclaré.

En effet, la direction du Fima organise d'ordinaire son festival dans des lieux fermés. Mais, depuis deux belles années, elle a décidé d'aller à la rencontre de la population en organisant le festival dans un lieu ouvert accessible à tout le monde. « Ce n'était pas à elle de venir nous rejoindre, mais à nous et aux artistes d'aller la chercher », a renchéri Médard Mbongo. Notons que le Fima permet non seulement aux artistes en herbe de se faire une place dans l'univers de la musique, mais également aux artistes déjà connus d'être toujours sous les projecteurs.

Hugues Prosper Mabonzo

LITTÉRATURE

Un concours de nouvelles pour les francophones

Les étudiants francophones du monde entier sont invités à déposer en ligne leur nouvelle ou leur œuvre numérique sur le thème « Langues animales » jusqu'au 10 mars 2024. Les textes soumis doivent mêler au moins deux langues, dont une est nécessairement le français.

Le concours Inalco de nouvelles plurilingue met en avant la rencontre entre les langues, leur imbrication, la poésie féconde qui peut y naître. Il récompense trois à douze nouvelles plurilingues originales et non publiées ainsi qu'une œuvre de littérature numérique plurilingue. Toutes les langues et les variétés linguistiques sont admises.

La compétition internationale est ouverte à l'ensemble des étudiants francophones inscrits dans un établissement universitaire pour l'année académique 2023-2024. Ce concours est organisé par Tangentielles avec le soutien de l'Inalco, ouvert à tous, avec un prix spécial pour les étudiants et étudiantes francophones sans limite d'âge. L'inscription se fait en ligne.

La nouvelle soumise doit avoir entre 5 000 et 15 000 caractères, avec une marge de plus ou moins 20 %. Des illustrations sont autorisées, à condition qu'elles soient de créations originales. Cependant, elles peuvent ou non être incluses dans la publication. Une seule œuvre originale, par participant (e), est acceptée.

Les œuvres écrites en collaboration ne sont pas admises sauf pour la catégorie « œuvre numérique ». Un texte déjà soumis lors d'une édition précédente ne peut pas être à nouveau proposé. Par ailleurs, un candidat ou un lauréat d'une précédente édition peut concourir.

Le texte ne doit pas être à caractère raciste, sexiste, homophobe ; diffamatoire, injurieux, calomnieux à l'égard de tierces personnes physiques ou morales ; constituant une contrefaçon d'un droit de propriété intellectuelle ; contraire à la réglementation ; de nature à porter atteinte au droit à l'image ou au respect de la vie privée.

Les meilleures nouvelles seront publiées aux éditions Tangentielles et les auteurs seront invités à participer à un atelier d'écriture.

Des prix seront décernés aux lauréat (e)s.

Rosalie Tsiankolela

DIABLES ROUGES

Encore une déception

Comme en 2017 au Gabon, 2019 en Egypte et 2021 au Cameroun, les Diables rouges ne seront pas à la phase finale de la coupe d'Afrique des nations (CAN). Les démons de la mauvaise gestion des fins de match ont refait surface. C'est rageant.

Le Congo était condamné à l'emporter sur la Gambie, le 10 septembre, à Marrakech dans le cadre de la 6e journée des éliminatoires pour se qualifier à la CAN qu'il n'a plus disputée depuis 2015. Les Diables rouges avaient pris un départ de rêve quand Gaius Makouta a ouvert le score à la 30e minute et Sylvere Ganvoula l'a imité avant la pause. Tous les voyants étaient au vert jusqu'à ce que les Congolais aient laissé filer la qualification qui leur tendait les bras dans les derniers instants du match encaissant deux buts qui replacent la Gambie devant. Yankuba Minteh a réduit le score à la 79e minute. Puis Muhammed Badamosi a obligé les Diables rouges à poser leurs deux genoux à terre après son égalisation à la 90e minute. Les Diables rouges auront des regrets à nourrir puisqu'ils ont manqué une énorme occasion du troisième but qui aurait fait la différence. L'incroyable raté de Beni Makouana a gardé la Gambie en vie puis la mauvaise lecture du gardien congolais Pavelh Ndzila sur l'action de la réduction de l'écart a relancé le match. Le sélectionneur Paul Put n'est pas exempt de toute critique. Aucun de ses changements n'a apporté. Pire encore en sortant quasiment toute la ligne d'attaque, il a fragilisé davantage l'équipe permettant aux Gambiais de se mettre à croire. Après avoir laissé le ballon aux Scorpions, conserver le résultat à une demi-heure du match était plus que jamais une mission



impossible face aux Gambiais qui n'avaient plus rien à perdre. Cette équipe a une force mentale. Gagner dans les ultimes minutes de la rencontre est devenu leur marque de fabrique. La Gambie a su négocier sa qualification dans les conditions presque identiques. Les Scorpions ont battu les Aigles du Mali grâce à un but inscrit à la 79e

minute lors de la 4e journée. Ils ont battu le Soudan du Sud 3-2 pendant la 5e journée grâce à un but inscrit à la 90+6 alors que les Soudanais venaient d'égaliser cinq minutes avant. La remontée face au Congo n'a fait que renforcer la thèse. La force mentale est une qualité qui manque cruellement à l'équipe congolaise. Ce n'est pas

la première fois que cela arrive au Congo. Lors des quarts de finale de la CAN 2015, les Diables rouges ont perdu 2-4 contre les Léopards de la République démocratique du Congo alors qu'ils menaient 2-0. Une année avant au Chan, les locaux se faisaient éliminer par la Libye dans les conditions identiques. Même les juniors ont manqué une qua-

lification à la Coupe du monde 2023 après s'être rattrapés par la Tunisie dans les dernières minutes lors des quarts de finale de la dernière CAN des moins de 20 ans. Cela devient une mauvaise habitude, surtout quand toutes les conditions étaient réunies. Il faut vite tourner la page et se concentrer sur les futures échéances.

James Golden Eloué

Réactions des Ponténégrins

Après l'élimination des Diables rouges face à l'équipe gambienne (2-2) le 10 septembre au Maroc en match comptant pour la qualification à la Coupe d'Afrique des nations, Côte d'Ivoire 2024, quelques amoureux du sport roi très déçus ont exprimé leur désolation.

Un seul but sans encaisser suffisait pour que les Diables rouges arrachent leur qualification à la Coupe d'Afrique des nations, Côte d'Ivoire 2024. Malheureusement le onze national a été encore privé de la compétition après le résultat à égalité de 2 buts partout contre la Gambie alors que les Congolais avaient déjà acquis ce match en dominant la première période, 2 buts à 0.

Cette élimination a fait mouche en milieu des amoureux du football. En effet, selon M. Roland, il est mieux de retirer les équipes nationales de football de toutes les compétitions internationales pendant 2 ans afin de mieux se préparer avant de reprendre sur la scène internationale. Déjà au niveau national, le championnat est faible, intermittent avec un déséquilibre entre les équipes et ce, malgré les

infrastructures sportives dignes de procurer un bon championnat et des athlètes compétitifs. « Nous constatons aussi trop de tricherie au niveau de la fédération qui brille également par l'impréparation, l'improvisation et son mode de fonctionnement. Cependant, au niveau international, les critères de sélection ne sont pas aussi respectés. La plupart de ses joueurs sélectionnés évoluent dans les clubs de division inférieurs et n'ont pas assez de temps de jeu. C'est le vrai problème de notre équipe », a-t-il indiqué.

Les Diables rouges, a poursuivi l'orateur, jouent souvent la première période et craquent en deuxième mi-temps, comme lors du match contre la RDC à la CAN 2015, un exemple qui reste dans nos mémoires. Il revient au staff



Guy Serge Molingo

technique de faire un grand travail de préparation physique et mental des joueurs, le cas du match d'hier, à 80 minutes si l'équipe était physiquement et mentalement au point le Congo serait qualifié à la CAN. De son côté, Guy Serge Molingo, analyste sportif, s'est dit très consterné par l'élimination des

Diables rouges. « En général, le problème des Diables rouges dépend des dirigeants. Les mêmes têtes sont là depuis des années, ils jouent à la complaisance. Déjà au niveau national, nous n'avons pas un championnat convaincant avec des équipes très déséquilibrées et des joueurs incapables de participer aux éliminatoires d'un championnat d'Afrique », a-t-il laissé entendre. Et de poursuivre que l'équipe n'a pas de fond de jeu, manque de suivi et les dirigeants sont distraits sur toute la ligne. « Malgré les deux buts des Diables rouges, tout le monde avait encore l'incertitude dans le ventre vu le temps du match. Voilà qu'en deuxième période, les joueurs ont montré leur défaillance en encaissant deux buts dans les dix dernières minutes. Nous n'avons

plus reconnu l'équipe de la première mi-temps, une équipe des Diables rouges totalement amortie alors qu'on avait déjà la qualification dans la poche. Pour moi, Tchevy Bifouma pesait bien à la défense adverse. Il n'allait pas sortir », a martelé Guy Serge Molingo.

Selon lui, les Diables rouges ont accusé de la fatigue, alors que les jeunes gambiais ont gardé leur sang-froid jusqu'à la fin du match. « Je pense que les Diables rouges pour qu'ils gagnent, il faut réorganiser le championnat national, avoir une organisation de grande envergure avec des établissements sportifs adéquats pour bien préparer l'élite nationale et faire le suivi des joueurs qui émergent au niveau national qu'international », a-t-il ajouté.

Charlem Léa Legnoki

LITTÉRATURE

L'écrivain Alphonse Chardin N'kala honoré dans la ville océane

Homme des lettres et de culture, journaliste et promoteur culturel, l'écrivain Alphonse Chardin N'kala a reçu un hommage à titre anthume lors du colloque international «Alphonse Chardin N'kala : l'homme et son œuvre» organisé du 8 au 9 septembre à Pointe-Noire.

En initiant ce colloque le Groupe de recherche interdisciplinaire en littérature africaine (Grila) que dirige Rony Déviliers Yala Kouanzi, maître de conférences Cames, président du comité d'organisation du colloque, et le Groupe de recherche en communication et arts (Greca) placé sous la férule de Bienvenu Boudimbou, maître de conférences Cames, ont voulu rendre hommage à un écrivain et homme de culture à la muse fertile, à la plume alerte et acérée dont l'abondance de l'œuvre et la pertinence de sa production littéraire suscitent respect et admiration.

En ouvrant les travaux, Jean-Pascal Koumba, secrétaire général du département de Pointe-Noire, saluant la louable initiative qui honore la ville, jadis locomotive de la littérature congolaise, a félicité Alphonse Chardin N'kala qui, à travers cette activité, participe au rayonnement culturel du département. Le cri intérieur (poésie, éd. Souvenirs, 2013) ; Ce foutoir est pourtant mon pays (roman, éd., Les lettres mouchetées, 2016) ; La douce-amère (nouvelles, éd. Les lettres Mouchetées, 2020) ; Poèmes anodins, Les thrènes de ma mère (éd., LMI, 2020) ; Au crépuscule du



Les participants au colloque scientifique sur Alphonse Chardin N'kala/Adiac

rève (éd. Les lettres Mouchetées, 2022), auréolé du Grand Prix littéraire Jean Malonga en 2020, autant d'ouvrages d'Alphonse Chardin N'kala disséqués, décorés, scrutés par les chercheurs et enseignants chercheurs pendant deux jours lors du colloque à travers les sous-thèmes : «Chardin N'kala : l'homme, l'artiste et l'écrivain» qui a permis d'établir le lien entre l'histoire littéraire de l'auteur et sa création littéraire. Réalisme et symbolisme de l'œuvre de Chardin N'kala ou une manière de montrer que les fictions «nkaliennes» présentent des signes iconiques de la réalité, qu'elles donnent à lire la réalité sociale. Écriture

et innovations esthétiques chez Chardin N'kala dénote que la recherche d'une écriture propre débouche sur des innovations esthétiques chez N'kala. Médiation et médiatisation de l'œuvre d'Alphonse Chardin N'kala qui a permis d'analyser la réception médiatique de l'œuvre de N'kala, ainsi que les actions et les dispositifs favorisant la rencontre entre le public et la production littéraire à l'étude. Écrivain accompli mais aussi musicien, chroniqueur et promoteur culturel avéré et «légitimé», Chardin N'kala est incontestablement une figure majeure de la culture congolaise. A ce titre, il mérite un hommage. Et, comme

le souligne Charles Morgane, écrivain britannique : «Le plus bel hommage que nous puissions rendre à un auteur n'est pas de rester attachés à la lecture de ses pages, mais plutôt de méditer le livre et de voir au-delà de ses intentions avec des yeux neufs», ont commenté les organisateurs.

En remerciant le Très-Haut, ses parents qui ont guidé ses pas de l'enfance à l'âge adulte, ses enseignants et toutes les personnes qui ont joué un rôle prépondérant dans sa vie, Alphonse Chardin N'kala a dit : «J'aime créer, je n'aime pas faire exactement comme les autres parce qu'en matière de littérature, j'ai sou-

vent pensé qu'une œuvre littéraire ne trouve pas son intérêt véritablement que lorsqu'elle apporte quelque chose d'assez particulier à l'ensemble de la création littéraire». Et d'ajouter : «Je reconnais que désormais je porte une lourde responsabilité. Je dois mériter ce colloque demain.»

Signalons que Chardin N'kala est le promoteur du Festival international de théâtre Kimoko créé en 2003. Il est lauréat du Prix Tchikounda de meilleur journaliste culturel du Kouilou (2002), Prix Espoir de meilleur journaliste culturel du Congo (2006) et co-Prix Espoir de meilleur journaliste culturel du Congo avec Huguette Nganga Massanga en 2008, pour l'émission «Pot-au-feu» sur TPT et en 2018 pour l'émission Solarium sur Radio Ponton FM. La littérature congolaise contemporaine jouit d'une vitalité incontestable. Signalons qu'Henri Djombo, président de l'Unéac (Union nationale des écrivains et artistes du Congo), le Pr Mukala Kadima Nzuji, directeur des Editions Hemar et plusieurs autres écrivains et hommes des lettres ont pris part à l'activité.

Hervé Brice Mampouya

A VENDRE

Plateau des 15 ans

-Avenue des 16ème, angle rue loufou 600 m2
-Avenue Madzia (Batignoles) terrain 400m2
-Avenue Madzia, villa 400m2
Téléphone : 05 301 21 90

-Centre ville superbe villa 1200 m² (Bon prix)
-Moungali avenue des 3 martyrs 560m2
-Camp Clairon Appartement 4 pièces
Téléphone : 06 912 63 21

NÉCROLOGIE

Pierre Ganongo Okouéré, Daniel Okouéré et la famille d'Endolo ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et familles d'Okayendolo, Okoh Essanga, Ognenga, Kosso Akiélé, Akogno et Oyongo tous à Brazzaville, le décès de leur mère, maman Joséphine Ngala Ngambomi, survenu le 4 septembre 2023 à Ongogni. L'inhumation aura lieu le 13 septembre 2023 à Endolo.



COMMUNIQUÉ NÉCROLOGIQUE

Le Général Jean François NDENGUE, le Colonel Marcellin ÉLÉMÉ, monsieur Abraham IBELA, monsieur Parfait ILOKI, monsieur l'honorable Justin YOKA, et les familles IKONGO, ILÉMÉ et KANGUÉ, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents des villages : Obouya, Oyongo, Oyo, Otsendé, Ikouango, Ndouengué, Okougou et Ngouéné, ainsi qu'aux amis et connaissances, le décès de leur mère, grand-mère et arrière grand-mère **ÉBOUÉNDÉ GÉOGINE** alias "ATSANGOS".

Dieu a rappelé la vieille ATSANGOS à Obouya, le 05 septembre 2023 à l'âge de 97 ans, après avoir vu éclore 5 générations de sa généalogie.

A Brazzaville, la veillée mortuaire se tient à Kintélé sur l'avenue Colonel Otina, à 150 mètres du goudron de la deuxième sortie Nord (avant l'Université Denis SASSOU N'GUESSO).

Géogine **ÉBOUÉNDÉ**
Alias "ATSANGOS".



Le médecin général Anselme Mackoumbou Nkouka, les enfants et la famille ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances du décès de leur épouse, mère, tante et grand-mère, Mme Mackoumbou née Malonga Maridor Yolande survenu le 26 août en France de suite d'une longue maladie. La veillée mortuaire se tient au domicile du disparu sis à Madibou, quartier Ngoka (Réf : Arrêt de bus Maison Blanche au petit marché). La date des obsèques se présente selon le programme ci-après :

Mardi 12 septembre : Arrivée de la dépouille en provenance de Paris par le vol d'Air France
Judi 14 septembre :
9H30 : levée de corps à la morgue du CHU
10H30 : recueillement au domicile
12H30 : messe en la paroisse Saint Paul de Madibou
14H30 : départ au cimetière familial de Madibou
16H : retour à domicile et fin de la cérémonie.



SÉISME AU MAROC

Le Congo exprime sa compassion

Suite au tremblement de terre qui a emporté des milliers de vies au Maroc, le ministre d'Etat, directeur de cabinet du président de la République, Florent Ntsiba, a transmis, le 11 septembre, au nom du chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, une lettre de condoléances au roi Mohammed VI, par l'entremise du chargé d'Affaires du Royaume du Maroc au Congo.

« C'est avec une grande consternation et une vive émotion que j'ai appris les énormes pertes en vies humaines et les importants dégâts matériels survenus, dans la nuit du 8 au 9 septembre 2023, suite à un violent séisme dans certaines villes et autres localités de votre pays », indique le courrier. Denis Sassou N'Guesso qui garde un bon souvenir du Maroc lors de la catastrophe survenue, il y a 11 ans à Brazzaville, a exprimé sa solidarité au roi Mohammed VI et au peuple marocain.

« En cette circonstance très douloureuse, face à ce bilan tragique, encore provisoire et au souvenir de l'importance assistance sanitaire et humanitaire apportée à la République du Congo par le Royaume du Maroc lors des explosions de Mpila à Brazzaville, en mars 2012, je voudrais, au nom du peuple et du gouvernement congolais ainsi qu'au mien propre, vous adresser mes condoléances les plus attristées et exprimer mon entière solidarité à votre Majesté, au peuple frère du Maroc et particulièrement aux populations victimes de cette catastrophe naturelle », a écrit le chef de l'Etat congolais.

« Par nos liens personnels et remarquables d'amitié, la

proximité exemplaire existant entre les peuples congolais et marocains ainsi que la qualité admirable de la relation de coopération qui unit si heureusement nos deux pays, le peuple congolais profondément meurtri s'incline devant la mémoire des illustres disparus », a conclu Denis Sassou N'Guesso.

A l'issue de son entretien avec le ministre d'Etat, directeur de cabinet du président de la République, Florent Ntsiba, le chargé d'Affaires du Royaume du Maroc, Ahmed Agargi, a expliqué la manière dont les secours sont mobilisés sur place pour aider les blessés graves et les sinistrés. Par ailleurs, il a salué les relations fraternelles qui existent entre son pays et le Congo.

« Le séisme qui a frappé notre pays a fait des dégâts très importants. Mais Sa Majesté le roi Mohammed VI, que Dieu l'assiste, a donné des instructions pour pouvoir envoyer toutes les équipes, y compris les Forces armées royales. Tous les services sont mobilisés pour pouvoir porter aide et assistance aux sinistrés. La complexité du travail effectué par nos équipes vient du fait que ce sinistre a frappé une région montagneuse, difficile d'accéder. Aujourd'hui,



Florent Ntsiba remettant la lettre du chef de l'Etat à Ahmed Agargi/Adiac

nous sommes endeuillés, mais nous sommes debout, et nous sommes résolus pour pouvoir relever le défi. On ne ménagera aucun effort pour pouvoir dépasser cette catastrophe qui a frappé notre pays », a déclaré le chargé d'Affaires du Royaume du Maroc.

En outre, le diplomate marocain a saisi de l'occasion pour remercier le président Denis Sassou N'Guesso « pour son attention particulière ». Il a également

salué les relations plus que cordiales entre les deux pays. « Nous sommes très touchés par l'attention de son excellence monsieur le président de la République. Et je transmettrai bien volontairement son message à Sa Majesté le roi Mohammed VI », a conclu Ahmed Agargi.

Le Maroc pleure ses morts après le violent séisme qui a dévasté vendredi soir une grande partie du pays. Selon le dernier bilan officiel, plus de 2 000 personnes

ont péri. Le tremblement de terre a, par ailleurs, fait de nombreux blessés : 2 059 personnes ont été recensées, dont 1 404 sont dans un état très grave, a annoncé samedi soir le ministère de l'Intérieur.

Ce séisme est le plus meurtrier au Maroc depuis celui qui avait détruit Agadir sur la côte ouest du pays, en 1960. Près de 15 000 personnes, soit un tiers de la population de la ville, avaient péri.

Yvette Reine Nzaba

Mohammed VI ordonne la mise en place « immédiate » des actions de secours

Le roi du Maroc Mohammed VI a présidé, le 9 septembre, au Palais royal de Rabat, une séance de travail consacrée à l'examen de la situation, suite du tremblement de terre survenu, le 8 septembre, et qui a occasionné d'importantes pertes humaines et matérielles.

Au cours de la réunion, les responsables ont exposé tour à tour, les derniers développements que connaissent les préfectures et provinces touchées, notamment au niveau de certaines localités qui étaient inaccessibles au cours de la nuit et dans lesquelles le point de situation et l'intervention des secours n'ont pu être opérés qu'à la levée du jour. Ils ont porté à l'attention du roi, le détail des mesures qui ont été prises afin de répondre rapidement à la catastrophe naturelle d'ampleur.

Des moyens humains et logistiques importants, (aériens et terrestres, ainsi que des modules d'intervention spécialisés à base d'équipes de recherche et sauvetage et d'un hôpital médico-chirurgical de campagne) ont été déployés.

Dans ce cadre, Mohammed VI a donné des instructions en vue de poursuivre les actions de secours menées sur le terrain, et de « mettre en place immédiatement une commission interministérielle chargée du déploiement d'un programme d'urgence de réhabilitation et d'aide à la reconstruction des logements détruits au niveau des zones sinis-



trées, dans les meilleurs délais ».

Le roi a ordonné aussi la prise en charge de personnes en détresse, particulièrement les orphelins et les personnes vulnérables, l'ensemble des personnes qui se retrouvent sans abri du fait du séisme, notamment en termes d'hébergement, d'alimentation et tous autres besoins de base ; l'encouragement des opérateurs économiques en vue d'une reprise rapide des activités au niveau des zones

concernées, l'ouverture d'un compte spécial auprès du Trésor et Bank Al Maghrib, pour recevoir les contributions volontaires de solidarité des citoyens et des organismes privés et publics ; etc.

Il a été également décidé un deuil national de trois jours, avec mise en berne des drapeaux sur tous les bâtiments publics. Par ailleurs, le roi a instruit le ministre des Habous et des Affaires islamiques pour « l'accom-

plissement de la prière de l'absent (Salat Al Ghaib) dans l'ensemble des mosquées du Royaume, pour le repos de l'âme des victimes ».

Mohammed VI a également exprimé ses remerciements aux « nombreux pays frères et amis qui ont exprimé leur solidarité avec le peuple marocain dans cette situation difficile et dont plusieurs ont exprimé leur disponibilité à apporter aide et assistance dans ces circonstances

particulères ».

Quatre pays sélectionnés pour apporter de l'aide

Le Maroc a annoncé avoir accepté l'aide de quatre pays seulement après le puissant séisme qui l'a frappé : l'Espagne, la Grande-Bretagne, le Qatar et les Émirats arabes unis.

Le ministère de l'Intérieur a indiqué, dans un communiqué, que le Maroc avait répondu favorablement, « à ce stade », aux offres de ces quatre pays « d'envoyer des équipes de recherche et sauvetage », alors que plusieurs autres États, notamment la France, se sont dits prêts à apporter leur aide. « La France est prête à intervenir pour venir en aide au Maroc à la seconde où les autorités marocaines le demanderont », a déclaré le président Emmanuel Macron. « Nous avons mobilisé l'ensemble des équipes techniques et de sécurité pour pouvoir intervenir quand les autorités du Maroc le jugeront utile », a-t-il dit lors d'une conférence de presse à l'issue du sommet du G20 à New Delhi, qualifiant le séisme de « tragédie qui nous touche tous ».

Y.R.Nz.